



Comptes 2019 et MB1-2020

Conseil communal du 25/05/2020

« Un compte 2019 en boni permettant de consolider les réserves et provisions bien nécessaires pour équilibrer 2020 et affronter la trajectoire future »

JS DETRY, Echevin des Finances

Chers Collègues,

Comme l'an passé, je souhaite regrouper mon intervention sur les 2 points mais il est évident que nous serons appelés à nous prononcer séparément sur ces deux dossiers.

Opérons de façon chronologique en démarrant par les comptes 2019 et ensuite par la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2020 dont le but est d'apporter les premiers ajustements par rapport au budget initial mais aussi de remplacer le résultat présumé de l'exercice 2019 (celui de la dernière MB 2019) par le résultat effectif 2019 (celui du compte 2019)... comme le veut la saine réglementation en matière de finances locales.

Vous avez dans votre farde différents tableaux auquel je me rattacherai et qui vous permettront de suivre mon propos.

Les comptes 2019 – Résultats, réserves et provisions du service ordinaire

Les comptes 2019 sont l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de faire le point sur l'exercice écoulé.

Pour rappel, à l'issue du dernier ajustement budgétaire de 2019 (au Conseil du mois d'octobre) **nous attendions un résultat globalement à l'équilibre** tout en faisant trois opérations « particulières » :

- 1) Grâce au bon résultat du compte 2018 (pm : 739.000 €), alimenter les réserves ordinaires de plus de 260.000 € et transférer plus de 450.000 € au service extraordinaire pour consolider le fonds de réserve extraordinaire et permettre des financements d'investissements sur fonds propres ;
- 2) Puiser dans les provisions un peu moins de 100.000 € pour équilibrer globalement l'exercice propre 2019.
- 3) Et suite à une demande de réforme auprès de la Tutelle, alimenter les provisions de 289.550 € en raison d'un courrier du SPF finances de réestimation des additionnels à l'IPP nous permettant de budgéter des recettes complémentaires de quasiment 300.000 € liées à un rythme d' enrôlement plus rapide que prévu. Ce complément de recette n'étant pas structurel mais bien ponctuel, la raison voulait qu'il soit provisionné...

en vue d'une éventuelle décélération (effet yoyo) ou d'un ralentissement de la croissance de l'IPP... Je pensais à l'impact du tax-shift à l'époque... inutile de vous dire que je pense toujours au tax shift aujourd'hui mais surtout à l'impact Covid... le courrier de réestimation des additionnels 2020 que nous recevrons dans quelques mois risque d'être dramatique.

Au final qu'en est-il ?

Les comptes 2019 sont présentés en boni de 210.144,10 € (tableau 1). Les différentes alimentations de provisions et réserves ont bel et bien été constituées ET il n'a pas été nécessaire de puiser les 100.000 € prévus en MB finale.

Je pense donc pouvoir dire que l'exercice 2019 est un bon millésime... avec deux nuances importantes :

- 1) Le boni est en net recul par rapport à celui du compte 2018 (pm : 739.000 €). Nous allons revenir sur les éléments d'explications ;
- 2) Ce boni de 210.000 € doit se relativiser au total des dépenses de 14,132 millions €... dont il représente 1,49%.

Concernant les réserves et provisions ordinaires au 31/12/2019, elles sont consolidées d'un montant additionnel de 527.000 € par rapport à 2018 pour atteindre un montant de 2.204.712 €. Le détail figure dans le document que vous avez sous les yeux.

		Comptes 2018	Comptes 2019	Différence
Provision	Pension mand.	75.000,00	75.000,00	0,00
Provision	ZP	240.000,00	350.000,00	+110.000,00
Provision	ZS NAGE	150.000,00	329.550,29	+179.550,29
Provision	CPAS	250.000,00	250.000,00	0,00
Sous-tot prov		715.000,00	1.004.550,29	+289.550,29
Réserve O	SRI-Province	159.995,82	133.329,85	-26.665,97
Réserve O	Pension pers.	292.872,02	292.872,02	0,00
Réserve O	Non affecté	509.834,05	773.960,71	+264.126,66
Sous-tot R.O.		962.701,89	1.200.162,58	+237.460,69
Total ordinaire		1.677.701,89	2.204.712,87	+527.010,98

Ces chiffres ne tiennent donc pas compte des ponctions prévues courant 2020 pour équilibrer le budget initial et la MB1...

Les comptes 2019 – Détail recettes et dépenses ordinaires

Les écarts entre ce qui a été budgété et comptabilisé :

Recettes 2019	MB 3 2019	Compte 2019 (DC nets)	%	Variation € Compte-MB	Var %
Prestations	804.361,77	789.797,78	5,89%	-14.563,99	-1,81%
Transferts	12.534.846,36	12.512.562,32	93,27%	-22.284,04	-0,18%
Dette	112.958,70	113.493,15	0,85%	534,45	0,47%
Prélèvements	97.581,86	-	0,00%	-97.581,86	
Total exercice propre	13.549.748,69	13.415.853,25		-133.895,44	-0,99%
Total exercices antérieurs	750.626,27	899.841,23		149.214,96	19,88%
Total prélèvement	26.665,97	26.665,97		-	
Recettes globales	14.327.040,93	14.342.360,45		15.319,52	0,11%

Dépenses 2019	MB3 2019	Compte 2019 (engagements)		Variation € Compte-MB	Var %
Personnel	5.302.336,18	5.290.752,35	40,02%	-11.583,83	-0,22%
Fonctionnement	2.675.377,15	2.395.345,66	18,12%	-280.031,49	-10,47%
Transfert	3.805.593,01	3.786.408,59	28,64%	-19.184,42	-0,50%
Dette	1.475.108,22	1.458.721,73	11,03%	-16.386,49	-1,11%
Prélèvements	289.550,29	289.550,29	2,19%	-	0,00%
Total exercice propre	13.547.964,85	13.220.778,62		-327.186,23	-2,42%
Total exercices antérieurs	58.363,83	192.509,32		134.145,49	229,84%
Total prélèvement	718.928,41	718.928,41		-	0,00%
Dépenses globales	14.325.257,09	14.132.216,35		-193.040,74	-1,35%

Les différences entre 2018 et 2019 :

Recettes 2018-2019	Compte 2018 (DC nets)	Compte 2019 (DC nets)	%	Variation N/N-1	Var %
Prestations	803.627,18	789.797,78	5,89%	-13.829,40	-1,72%
Transferts	11.952.840,32	12.512.562,32	93,27%	+559.722,00	+4,68%
Dette	116.536,00	113.493,15	0,85%	-3.042,85	-2,61%
Prélèvements	-	-	0,00%	-	
Total exercice propre	12.873.003,50	13.415.853,25		+542.849,75	+4,22%
Total exercices antérieurs	1.069.379,68	899.841,23		-169.538,45	-15,85%
Total prélèvement	26.665,97	26.665,97		-	
Recettes globales	13.969.049,15	14.342.360,45		+373.311,30	+2,67%

NB : si on retranche la majoration exceptionnelle de additionnels à l'IPP (290.000 €) ; la croissance des recettes de transferts est de l'ordre de 270.000 € (+ 2.26%)

A noter également, la stabilité « inquiétante » des recettes additionnels au Pr im depuis 2017 (inférieure de 35.000 € en 2019 à la prévision budgétaire communiquée par le SPF) :

	2017	2018	2019
Additionnels au précompte immobilier	2.958.042,02	2.956.225,86	2.982.096,11

En dépenses :

Dépenses 2018-2019	Compte 2018 (engagements)	Compte 2019 (engagements)		Variation N/N-1	Var %
Personnel	5.147.581,75	5.290.752,35	40,02%	+143.170,60	+2,78%
Fonctionnement	2.312.569,23	2.395.345,66	18,12%	+82.776,43	+3,58%
Transfert	3.677.135,63	3.786.408,59	28,64%	+109.272,96	+2,97%
Dette	1.449.290,10	1.458.721,73	11,03%	+9.431,63	+0,65%
Prélèvements	-	289.550,29	2,19%	+ 289.550,29	
Total exercice propre	12.586.576,71	13.220.778,62		+634.201,91	+5,04%
Total exercices antérieurs	142.939,04	192.509,32		+49.570,28	+34,68%
Total prélèvement	500.000,00	718.928,41		+218.928,41	+43,79%
Dépenses globales	13.229.515,75	14.132.216,35		+902.700,60	+6,82%

La croissance des dépenses de personnel s'explique par les évolutions barémiques et renforcement de certains de nos services.

En dépense de transfert on peut pointer la majoration de la dotation au CPAS (+105.000 €), dotation ZP (+30.000 €)

En dépenses de fonctionnement, les sources d'augmentations sont nombreuses et variées. On peut pointer quelques éléments :

	2018	2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Frais administratifs IPP	43.457,50	46.631,04
Déchets	715.692,48	714.415,23
Téléphonie	26.862,17	17.903,35
Correspondance	35.585,20	33.830,47
Carburant	82.108,55	85.617,04
Consommation d'eau	34.365,55	35.725,56
Chauffage, électricité, gaz	204.017,58	216.569,10
Eclairage public	81.220,75	86.095,89
Assurances	59.616,63	64.710,43
Frais de la gestion informatique	93.963,77	102.175,60
Autres Frais de fonctionnement des bâtiments	97.324,65	106.304,40
Travaux et fourniture pour la voirie	52.600,45	64.260,47
Autres Frais techniques	471.463,79	524.128,74
Divers	268.673,53	249.267,91
Total	2.312.569,23	2.395.345,66

Les comptes 2019 – extraordinaire (investissements et financements -> affectation du patrimoine)

En ce qui concerne les investissements, il est utile de rappeler que les dépenses qui figurent au compte correspondent au moment de leur engagement budgétaire, c'est-à-dire le moment de leur attribution ou de la lettre de commande.

Rappelons aussi que l'attribution d'un marché dépend du degré de maturité d'un projet mais aussi de la capacité de nos services ou de services extérieurs à élaborer des cahiers de charges, à procéder aux analyses d'offres, avec toute une série de contraintes complémentaires liées dans certains cas à des délais de Tutelle ou des promesses de subsides...

Enfin gardons aussi à l'esprit qu'il n'est pas rare une fois qu'un marché est attribué que plusieurs mois s'écoulent entre la commande et la réalisation de celle-ci surtout pour des travaux ou des commandes d'importance.

En ce qui concerne les recettes, elles sont constatées au moment de la notification des subsides ou au moment où de l'ouverture de crédits des différents emprunts...

En raison du décalage temporel entre l'attribution des marchés (engagements de dépenses) et l'inscription des droits constatés liés aux recettes, il est donc tout à fait normal (et non inquiétant) de voir apparaître un déficit au service extraordinaire (1,420 M € en l'occurrence). Le sacro-saint équilibre budgétaire réapparaît en modification budgétaire lorsqu'au regard de l'introduction du mali du compte extraordinaire, sont parallèlement réinscrits les crédits budgétaires de recettes n'ayant pas pu être constatés au compte.

Les investissements de 2019

Si vous regardez le **tableau n°8**, vous verrez que les crédits budgétés en dépenses d'investissements portaient sur quasiment 2,5 millions €. Au final, 1,9 millions € ont été engagés... soit un taux d'exécution du budget de 76,31%.

Dépenses d'investissements 2019	MB3 2019	Compte 2019 (engagements)	Degré d'exécution
Dépenses Ex antérieurs	1.157.705,79	972.957,36	84,04%
Dépenses Ex propre	1.339.801,75	932.807,11	69,62%
Global	2.497.507,54	1.905.764,47	76,31%

A peu de choses près, le volume de dépenses d'investissements en 2019 est identique à celui de 2018 et se situe aux alentours de 2 millions € (**tableau 9**).

Dépenses d'investissements Evolution 2018/2019	Compte 2018 (engagements)	Compte 2019 (engagements)
Global	2.073.195,00	1.905.764,47
Taux d'exécution	67,18%	76,31%

Les principaux projets engagés en 2019 se rapportant à des projets antérieurs concernent :

- Phase 3 et 4 de la maison de la culture : 485.618,84 €
- Trottoirs Rue Gémenne : 330.000 €
- Le préau de l'école communale de Profondeville : 47.207 €
- Divers compléments pour des chantiers finalisés ou en cours de finalisation (espace multisport de BDV, chapelle Covis, buvette du terrain de foot de BDV, entretiens de voiries, écoles,...)

A l'exercice propre 2019, on peut pointer :

- Divers achats pour l'administration centrale (téléphonie, pointeuse, mobilier, informatique) : 71.819 € ;
- La réfection de la toiture des Aujes : 133.239 €
- Divers entretiens de voirie : 75.000 €
- L'acquisition du thermo-conteneur pour le tarmac à chaud : 62.000 €
- De l'outillage, un girobroyeur, une camionnette et des aménagements de locaux pour le service « travaux » pour un peu plus de 150.000 €
- La phase 1 du remplacement de l'éclairage public par des ampoules LED (250.000 €)
- Des investissements dans nos salles communales et de sports à hauteur de 73.000 € (dont la chaudière pour la salle du Foyau à Lustin : 31.000 € et la cuisine de la maison de la Culture 15.000 €) ;

Les recettes extraordinaires de 2019

Au niveau des recettes (cad des moyens de financement), notre directrice financière, à la suite d'une consultation de divers organismes bancaires, a contracté plusieurs emprunts pour un montant total de 1,073 millions € afin de reconstituer sa trésorerie suite à diverses factures de chantiers qu'elle avait préfinancées avec les liquidités dont elle disposait.

Le PIC/FRIC 2019-2021 a également été constaté à hauteur de 590.000 €

Enfin, on retrouve les 450.000 € transféré du service ordinaire pour permettre le financement sur fonds propres d'une partie du service extraordinaire (outillage, véhicule, fournitures,...) et ainsi éviter un recours trop massif aux emprunts pour des investissements de plus petite ampleur.

L'endettement au 31/12/2019

Pour finir sur les comptes, la lecture du bilan permet de faire le point sur notre endettement qui comme vous pouvez le constater est relativement stable par rapport à 2017 et même en diminution par rapport à 2018 aux alentours de 9,25 millions € avec une durée moyenne de remboursement qui est en baisse.

	2017	2018	2019
Dette part propre			
Encours au 31/12	9.240.607,72	9.318.773,59	9.243.669,32
Remboursements	956.864,41	1.060.821,20	1.113.067,74
Intérêts	246.518,73	245.451,35	204.100,50
Charges totales	1.203.383,14	1.306.272,55	1.317.168,24
Durée théorique moy de remboursement	9,66	8,78	8,30

On peut également constater que nous payons moins d'intérêts et plus de capital au fur et à mesure des 3 exercices écoulés.

MB n°1 2020 : grandes lignes à l'ordinaire

J'en viens à présent aux modifications budgétaires n°1 et je vous rassure tout de suite : je vais être relativement bref car il s'agit d'un « petit » ajustement budgétaire.

Comme je l'ai expliqué en préambule, les premières MB répondent à un double objectif :

- D'une part, au prescrit légal qui veut que le résultat présumé de 2019 qui figurait au budget 2020, soit remplacé par le résultat effectif 2019 ;
- D'autre part, à intégrer les premiers ajustements par rapport à ce qui figurait en recettes et dépenses au budget initial.

Au service ordinaire, je pointerai les éléments suivants :

- 1) Le résultat des exercices antérieurs (**tableau 1**) s'améliore de plus de 190.000 € en raison de l'incorporation du résultat du compte 2019 et de l'inscription de quelques dépenses résiduelles.
- 2) A l'exercice propre, les recettes (**tableau 2**) sont ajustées pour tenir compte de l'allégement fiscal (-20.000 €) en faveur des commerces et

entreprises qui est à l'OJ de notre Conseil mais aussi pour tenir compte de deux subventions régionales de globalement 30.000 € pour financer l'acquisition des masques de confort (2€/hab) et intervenir partiellement dans l'allègement fiscal (5.600 €) ;

3) Toujours à l'exercice propre, différents ajustements en dépenses (Tableau 3) de fonctionnement pour environ 21.000 € pour tenir compte des différents achats de fourniture liés à la crise du Covid mais aussi quelques premiers constats des comptes 2019 (sel de déneigement, carburant, fourniture de voiries...) ;

4) Quelques petits ajustements en dépenses de transferts :

- -4.500 € pour le tour cycliste de la Province de Namur (annulé) ;
- + 6.000 € à titre de complément de subvention pour l'organisation de découvrez-vous (pour atteindre un total de 12.000 €) ;
- 5.500 € de subventions annuelles prévues pour les jumelages avec une distinction opérée en fonction de l'importance de chacune des organisations. Il s'agit d'un nouveau mécanisme concerté avec les comités qui préfèrent obtenir une subvention chaque année plutôt qu'un subside l'année du jumelage. De notre côté, nous préférons également une subvention identique chaque année plutôt que des dépenses ponctuelles. Au total, les subventions dont bénéficiera chaque comité est légèrement supérieur à ce qu'il percevait par le passé. Le Bourgmestre qui a piloté les discussions pourra vous en dire davantage si vous le souhaitez ;

5) Une majoration des dépenses de personnel de 17.000 € pour prévoir l'engagement d'une personne pour l'alimentation durable dont je laisserai le soin à Sophie Dardenne de vous expliquer le profil de fonction. Notez que l'ensemble des ajustements en dépenses de personnel se fera en MB finale lorsque nous disposerons d'un recul suffisant sur les paies et les mouvements de personnel.

6) Une reprise de provision complémentaire de 27.469,11 € pour équilibrer l'exercice propre. Cette ponction s'ajoute à celle qui était prévue au budget initial pour un montant de 149.098,67 €, ce qui veut dire que la

ponction 2020 présumée dans les provisions à l'issue de la présente MB n°1 atteint 176.567,78 €... correspondant en quelque sorte au déficit présumé de l'exercice propre (1,28% du budget de l'exercice propre).

- 7) Enfin, compte tenu du résultat positif du compte 2019 (Pm 210.000 €), un prélèvement est effectué en faveur des réserves ordinaires qui sont alimentées de quasi 191.000 € par rapport au budget initial 2020 (tableau 4).

Globalement les réserves et provisions sont estimées fin 2020 à 2,157 millions € (tableau 5) en augmentation de 163.000 € par rapport à ce qui était prévu à l'issue du budget initial et diminution d'un peu moins de 50.000 € par rapport à l'exercice 2019.

Réserves et provisions ordinaires	BI 2020	MB1 2020	Diff €	Diff %
Réserves non affectées - FRO Normal	739.347,04	930.211,07	190.864,03	25,82%
Réserves pensions	292.872,02	292.872,02	0,00	0,00%
Réserves "SRI"/ remb annuel	106.663,88	106.663,88	0,00	0,00%
Sous total réserves	1.138.882,94	1.329.746,97	+190.864,03	
Provision Pension mandataires	75.000,00	75.000,00	0,00	0,00%
Provision zone de police	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00%
Provision zone de secours	280.451,62	280.451,62	0,00	0,00%
Provision CPAS	200.000,00	172.530,89	-27.469,11	-13,73%
Sous total provisions	855.451,62	827.982,51	-27.469,11	
Réserves + Provisions	1.994.334,56	2.157.729,48	+163.394,92	8,19%

Il est à noter que les provisions portent sur 828.000 €.

Au vu des circonstances actuelles, il est évidemment préférable d'avoir des réserves et provisions car les mois et années à venir vont être difficiles sur le plan financier.

Nous devons nous attendre à une détérioration importante de l'exercice propre qui est déjà en déficit. De nombreux concitoyens ont connu et connaissent toujours des pertes de revenus professionnels qui se traduiront par une baisse des additionnels à l'IPP qui représente notre ressource fiscale la plus importante

(4,5 millions € sur un budget de 14 millions). Nous serons fixés dans quelques mois lorsque le SPF finance nous enverra ses traditionnels courriers de réévaluation de l'exercice en cours (2020 -> MB finale) et l'estimation pour le budget suivant (2021)... en espérant que les hypothèses qui seront prises tiendront compte des données locales et que le rythme d'enrôlement ne viendra pas compliquer encore davantage les choses.

D'autres pertes de recettes vont probablement impacter nos prochains travaux budgétaires... sans doute moins structurellement... je pense aux pertes locatives de nos infrastructures communales mais surtout à la décision non concertée de la Région de retarder l'enrôlement du précompte immobilier...

Parallèlement, il n'y a pas lieu à s'attendre à une baisse des dépenses. Il y aura certes quelques dépenses qui vont diminuer mais globalement, au vu de la structure de nos dépenses, qui sont essentiellement liées au personnel (actif mais aussi pensionné), aux contrats de fonctionnement, à nos charges de remboursement de la dette et aux dépenses de transfert vers les zones de Police, de secours et notre CPAS, il n'y a pas de raison de penser qu'elles ne poursuivront pas leur inexorable hausse.

Concernant le CPAS, il me paraît souhaitable d'objectiver la situation et prendre régulièrement le pouls de la réalité de terrain au travers d'un monitoring des dépenses et autres indicateurs en lien avec les différentes aides sociales sur notre territoire.

Comme moi, vous avez peut-être pris connaissance du communiqué du GW qui autorisera les communes à être en déficit à l'exercice propre de 3% en 2020 et 5% en 2021 avec la possibilité de recourir à des prêts CRAC sans intérêts... Nous analyserons ces pistes en temps utiles au regard de leurs modalités (horizon de remboursements, contraintes spécifiques,...).

La reprise du financement des zones de secours par les provinces est également en cours de réflexion au niveau du GW. Il semblerait d'après les premiers échos que la reprise serait limitée à 60% à l'horizon 2024 avec un premier palier de 20% dès 2020 et puis des paliers successifs de 10% entre 2021 et 2024. Cela aidera mais ne sera pas suffisant pour faire face aux difficultés structurelles.

MB n°1 2020 : ajustements à l'extraordinaire

Pour conclure, j'en viens à la MB extraordinaire qui consolide le programme d'investissements 2020.

Les projets qui portaient sur 5,9 millions € au BI 2020 sont portés au montant de 6,2 millions €. Les ajustements sont en écriture bleue dans les documents que vous avez reçus.

Les ajustements concernent essentiellement des aménagements à l'atelier de menuiserie (portes et toiture), la poursuite du remplacement des véhicules pour les services techniques dont notre camion-grue qui est mis à forte contribution.

Un complément de 95.000 € est également prévu pour la rénovation de la Têteche pour un total de 575.000 € dont nous espérons vous présenter bientôt le cahier de charge.

Enfin, vous aurez constaté que des crédits sont prévus pour refaire le lettrage de divers monuments de célébration funéraires (10.000 €) et le remplacement de la toiture du presbytère de Profondeville en vue d'éviter une détérioration structurelle de ce bâtiment.

Un complément de 30.000 € est prévu pour financer la mission d'étude du BEP sur l'oseraie (40.000 €) et accompagner la commune dans la discussion avec l'opérateur privé qui a fait l'acquisition de ce terrain.

Enfin, une recette de 150.000 € est budgétée suite à la décision de vendre le bâtiment Rue de l'Eglise à Lesve qui n'est plus occupé depuis de nombreux mois et dont la recette doit permettre de cofinancer à terme la rénovation de la salle communale du village.

Voilà qui clôture mon intervention qui je l'espère aura pu vous convaincre à adopter à l'unanimité les comptes 2019 et les premiers ajustements budgétaires de l'exercice 2020.

Je m'en voudrais de conclure sans saluer le travail de notre service financier qui a pu boucler le compte et la MB dans des circonstances de travail très particulières.

Je me tiens, avec mes collègues du Collège, à votre disposition pour tout complément d'information ou questions.